

DRC4747 – Régime fiscal de l'entreprise

Michel Mathieu

Hiver 2023

Description du cours

Compléter les connaissances de base acquises dans le cours Droit fiscal général – DRC4745. Ce cours traite des dispositions de base relatives au calcul du revenu net, du revenu imposable et de l'impôt à payer d'une société. Bien que le revenu d'entreprise ou de bien est abordé dans le cours DRC4745, il est analysé de façon beaucoup plus détaillée dans le cours DRC4747. On aborde aussi les réorganisations de base des sociétés comme les roulements, transferts d'actions, fusions et liquidations. Plusieurs exemples de calculs sont fournis dans les notes de cours préparées par le professeur afin d'illustrer les différents concepts.

Objectif du cours

Initier les étudiant.e.s au traitement fiscal des sociétés et les familiariser avec la *Loi de l'impôt sur le revenu* et certains arrêts de base. Former l'esprit critique des étudiant.e.s en leur inculquant les connaissances de base nécessaires pour des cours de deuxième cycle en fiscalité. Familiariser les étudiant.e.s à des notions fiscales plus complexes comme les roulements, les transferts d'actions, les fusions, les liquidations et l'application possible de la règle générale anti-évitement.

Méthode d'enseignement

Le professeur fournit les notes de cours, qui contiennent plusieurs exemples de calculs, de même que les arrêts à lire. Les étudiant.e.s doivent lire les documents applicables avant chaque cours. Les cours sont offerts sous forme d'exposés magistraux et de discussions en classe.

Méthode d'évaluation

Un examen préjudiciable de 25% lors du cours #6 et un examen final préjudiciable de 75%.

Principaux instruments de travail

Le professeur fournira les notes et la jurisprudence via BrightSpace. Les étudiant.e.s doivent se procurer la version papier de La Loi du Praticien, Loi de l'impôt sur le revenu, 46^{ième} édition.